



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **AIRONEX SA**, Rue du Conseil-Général 6,  
1205 GENEVE
2. Date du prononcé de dissolution: 15.11.2012
3. Suspension de faillite: 13.12.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.01.2013
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: toutes activités et prestations dans la recherche de marché, analyse, gestion et organisation d'implantations industrielles, financières et commerciales, transactions financières, participation, commerce, représentation, services, achat, vente et import-export de toutes marchandises (cf statuts pour but complet)

Pour tout renseignement :  
Groupe n°2022/388.89.02  
2012 002065 Z / OFA2

Office des faillites  
1227 Carouge GE

00852839

